



Commission R gionale d'Arbitrage
C.R.A. Gen ve



Inscription au cours d'arbitre de volleyball en salle

Session de Janvier 2025

ATTENTION: nombre de places limit . Une confirmation vous sera envoy e pour valider votre inscription. La participation au cours est factur e directement au club. En cas de retrait tardif, les frais peuvent  tre factur s. Lors du premier soir, un test d'entr e aura lieu. Seul les candidats avec un r sultat suffisant seront admis   la suite de la formation.

Nom: _____ Pr nom: _____

Date de naissance: _____

Adresse: _____

Code Postal: _____ Commune: _____

T l: _____ Email: _____

Club d'origine: _____ Date pour l'examen de marqueur:

Jeudi 9 janvier 2025 (18h45)

Samedi 11 janvier 2025 (8h30)

Votre inscription   la formation doit imp rativement  tre parain e par une personne de r f rence, en principe par un arbitre de votre club (il doit s'agir d'un arbitre qui officie en ligue r gionale). En cas de questions par rapport   ce point, contactez nous par mail.

Personne de r f rence

Nom: _____ Signature: _____

Pr nom: _____

En renvoyant ce formulaire, je m'engage   participer aux cours et aux examens de la session.

DERNIER DELAI D'INSCRIPTION Vendredi 3 janvier 2025

  retourner  : Commission r gionale d'arbitrage SVRG
ediv.inacio@gmail.com

CF/06.12.2025

Session de Janvier 2025

Toutes les séances ci-dessous auront lieu au **Centre sportif du Bois-des-Frères**
Salle de théorie au 2ème étage du centre (Chemin de l'Ecu 22, 1219 Vernier).

Dates:

Lundi 6 janvier	18h45 - Introduction pour candidats arbitres avec TEST D'ENTRÉE *
Jeudi 9 janvier	18h45 - Examen de marqueur **
Samedi 11 janvier	8h30 - Examen de marqueur **
Lundi 13 janvier	18h45 - Soirée questions théoriques
Jeudi 16 janvier	18h45 - Examen théorique *

Dates à déterminer après le 16 janvier pour la formation pratique et l'examen pratique*.

* = *présence obligatoire*

** = *présence obligatoire à l'une des dates*

Information:

Lors de la première séance du lundi 6 janvier, tous les candidats devront passer un test d'entrée, avec quelques questions (style QCM). Seul les candidats qui obtiendront un résultat suffisant à ce test seront admis à la suite de la formation. Les frais de participation seront uniquement facturés aux personnes qui réussissent ce test.

Pour la formation pratique, chaque candidat s'engage à prendre contact avec son club / équipe afin d'organiser des séances de formation pratique (sous la forme d'un match amical lors d'un entraînement). Sans l'aide des clubs, il sera impossible d'organiser une formation pratique suffisante pour passer l'examen.

